# L'exposition des travaux d'élèves de l'École nationale supérieure des Arts et Industries textiles de Roubaix

EN HAUT : A gauche : DES DÉTAILS D'UNE PIÈCE DE LA SECTION DE TISSAGE. — A droite : L'UNE DES ŒUVRES DU COURS DE SCULPTURE

EN BAS : L'UN DES MOTIFS PRÉSENTÉS PAR LA SECTION DE TEINTURE. (Ph. du J. de Rx.)

On sait que la formule en honneur à l'Ecole nationale supérieure des Arts et Industries textiles de Roubaix, est de fondre heureusement l'art et la technique. Cette formule n'est pas creuse, car elle prend un sens précis dans notre ville où la valeur et pour tout dire, la supériorité de l'art, doivent nécessairement s'allier aux formes diverses d'activité que réclame l'industrie.

De cette éducation, aussi parfaite qu'on peut la souhaiter dans ce but, on en a chaque année les preuves en plus d'une manifestation dont on trouve le couronnement dans celle qui clôture l'année scolaire.

L'exposition des travaux d'élèves qui s'ouvrira aujourd'hui dimanche après la distribution des prix, offre une admirable richesse dans la diversité et indistinctement félicitons professeurs et élèves et le distingué directeur qui anime de si louables efforts, M. Johannès Chaleyé.

C'est dans l'ancienne cour d'honneur couverte de l'école, que sont installés les panneaux décorés par les productions des différents cours.

On peut ainsi, pas à pas pour ainsi dire, suivre l'évolution des cours d'art ou de technique et le très précis développement d'un enseignement si justement adapté à la recherche et à l'application de l'un et de l'autre.

Dans les dessins à vue et d'ornement et les études documentaires où professent MM. Barlau et Doutreligne, retenons les premiers effets d'une libre recherche puis de leur conduite vers une forme plus étudiée, plus définie. L'atelier d'art décoratif avec M. Fontagne a réalisé de fort jolies choses dont la plupart sortent de la banalité, telles ces affiches audacieusement stylisées et dignes de quitter le cadre restreint où on peut les admirer.

Le cours supérieur de dessin et de teinture (M. Pailler) présente une série d'études, d'esquisses où abondent des nus traduits avec un très puissant souci de l'exactitude et de la sincérité.

Le cours de dessin d'art textile porte la marque de la compétence de M. Baeyens qui va prendre sa retraite, mais se retire sous les louanges que méritent bien ses créations dont on admirera encore une fois la noblesse et la pureté de lignes dans des tissus délicieusement ouvragés.

Dans les sections de tissage, robe et draperie ou grands façonnés, où professent MM. Delommez et Labriffe, ces articles spécifiquement roubaisiens, retiendront l'attention.

La teinture avec MM. Rolland et Camus, le dessin géométrique avec M. Lamour, les épures de descriptive avec M. Surel et la mise en carte avec M. Spetebroot apportent leur indispensable contribution, si joliment inspirée, à l'ensemble de l'application.

Il nous faut encore combler de compliments Mlle Ramondou et les très beaux travaux d'art féminin de ses élèves, Mlle Craye et ses somptueuses reliures, M. Lemaire, dont les sculptures sur bois, pierre et marbre témoignent des tendances si agréablement goûtées qu'il a fait prévaloir dans son cours.

Nous sommes sûr que les visiteurs ne manqueront pas d'apprécier la somme des efforts que les uns et les autres ont mis au service des plus hautes intentions qui puissent élever des artistes ou des techniciens de demain.

# LE COIN du « Broutteux »

## IN VOTURE...

Vin ses vils jours, in pourmenant pa les rues de s'ville d'ù qu'in est né natif, in s'remémore ben des souv'nances... Pou m'part, tchan que j'passe à l'intrée de l'rue d'Lille j'ervos l'majon d'ù qu'j'ai passé m'jeunesse, et d'ù, qu'au tord du soir, pindant qu'les ma mères v tricottent sus l'seu d'leu porte, les fiettes et les p'tits garchons y danssottent au rond sus l'pavé, in tchantant :

*Nous n'irons plus au bois,*
*Les lauriers sont coupés.*

J'ervos l'boulangerie de Scampe d'ù qu'mon onque Jules, comme in l'app'lot, y cornot à paine chauds.

Et in face, au tcheu de l'rue d'Lille et de l'rue des Ursulines, l'estaminet d'la Chasse d'ù que l'petit Désir, messager, partot pou Lille tous les jours au matin invers neuf heures.

L'petit Désir peurdot alfos vin s'carriole inne paire de voyageurs et j'ai souv'nance d'avoir été ben des fos, l'dimanche au matin, avec papa, pou aller vire m'grand'mère qui restot, à Lille, à l'rue du Gros-Gérard, auprès d'l'Esplanade.

L'premire arrêt ch'étot à l'estaminet de l'Porte d'Lille, rue d'Paris, d'ù qu'Désir y peurdot les patchets qu'in avot déposé pou li porter à Lille. Papa v alleumot s'pipe au couvet et in s'in d'allot jusqu'à l'estaminet d'l'Interpot, à Marcq, d'ù qu'Désir y peurdot des commissions. In buvot in canon et in ergrippot vin l'carriole jusqu'à Lille.

C'voyache, que j'faijos y a septantetros ans, m'a toudis resté vin m'souv'nance et vous n'arez po d'misère de croire que pour in afant d'inne douzaine d'années ch'étot l'suprême d'faire l'route de Lille in voture !

Tchi qui arot dit, qu'pus tard, c'petit garchon, vin ses vils jours, arot été erprésinté sus les journals comme inne tchuriosité ?

Pure vérité ; l'*Journal de Roubaix* m'a erprésinté in voture, et par-desous l'imache y étot récrit : « Le vénéré président des Rue-Tout-Jus, M. Jules Watteeuw (à gauche dans la voiture).

Comme de jusse, à l'occasion de l'fête Saint-Paul de m'belle société d'boules du Commerce in avot défilé in cortèche pou assister à Saint-Christophe à l'messe in mémoire de nos chers camarades disparus, et, par derrire, l'Harmonie du Point-Central qui jeuot les airs populaires du Broutteux, j'suvos in voture pas'que vous coperdez qu'à n'n'âche, je n'sais pus adjamber comme l'z'autes, inveuc mes viessés djambes !... Mais j'n'ai po à bertonner sur eusses ; y m'ont ben servi pindant quater vingt chinq ans et ch'n'est po étonnant qui sont mates.

Tchan que j'pourmène essin, in voture, par derrire la musique, je m'rémémore toudis l'beau temps d'ù qu'les « Crick sicks » erpérottent vaintcheurs d'in concours, qu'in étot tertus in voture, essin, infouis par-desous les fleurs qu'in n'avot foque l'début d'sin nez qui vudot pou ratirer l'odeur des roses et des zélieotrope, houm ! que cha sintot bon !

— Mais, Broutteux, je n'd'attinds qui dittent ; ch'n'est pus à la mote des votures essin !

— Bé, mi non pus, je n'sus pus à la mote, et, pour in broutteux, j'treuve que ch'est déjà ben beau d'ête pourmené vin inne voture parelle. Et vous povez ête seûr que mes sociétaires étottent aussi contints qu'si leu président arot été conduit vin inne automobile de chint mille francs.

Et si j'vas au cortèche, ch'est pas'que ch'est l'désir de m'société et mes Rue-Tout-Jus y m'porterottent pus tôt, par à tour, à z'oches d'sus leu dos, que j'n'iros pos avec eusses par derrire nou drapeau.

Et l'plaiji chueré qu'in a eu à cheulle belle fête des Rue-Tout-Jus, ch'n'est pos vin inne voture qu'in arot su tout l'mette ; v n'd'a eu plein in car à deux qu'veux et mes sociétaires n'peuttent pos l'roublier. J'sais ben qu'pou m'part, j'emporterai en disparaissant le plus affectueux souvenir de la belle société que je suis fier et heureux de présider.

Rapport à les votures, j'ai toudis souï dire qu'au queminchemint du siècle passé, in 1800, v n'avot po inne seule voture à Tourcoing. L'premire qu'in y a vu cha été l'cabriolet d'Monsi Desurmont-Carton et ch'étot inne tchuriosité. Tchan qui passot in eriot : « Le v'là », et tertus et s'femme courot sus l'seu de s'porte pou l'vir passeer.

D'ù qui est l'temps qu'Monseigneur l'due d'Havré, l'derni seigneur de Tourcoing, v faijot s'n'intrée à nou ville vin in caroche trainé pa quate queveux !

Les Tourtchégnos y courottent à l'intour in eriant : « Vive Monseigneur ! vive Monseigneur ! » L'due d'Havré v leu dijot :

— Mais, mes enfants, ne criez pas si fort : vous allez me rendre sourd.

— Vous l'méritez bien, Monseigneur, vous l'méritez bien, v répondottent l'z'autes.

Y n'méritot po d'ête sourd, et ch'n'est po cha qu'ses sujets y voulottent dire, pas'que v paraîtrot que c'seigneur étot bon et fort charitabe.

Pour n'd'ervenir à les votures, j'ai cachi sus min vi life tout musi treuvé sus l'vi guerni de m'visse ma tante, par derrire inne visse chérinque patchi qui z'avottent été invintionnées et qu'même qui z'étottent les premires qui z'ont roulé sus les routes de la terre.

J'n'ai po treuvé l'nom d'l'invintionneu, qui a lommint qui n'a pus ma à ses dints, mais j'ai vu qu'les premires votures, ch'étot des chars, des cars, comme in dit nous autes à Toureo ; ch'est acore inne preufe que gramint d'mots français y vinnetent d'nou patos qui déchind du latin qui app'lot in car : carrus.

Chin qui m'rappelle m'pasquille du Savant que ch'étot l'garchon d'in ceinsi qui étot invo à Paris pou faire ses études, mais qu'à l'plache d'ouvrer pou li s'instrure v faijot la noce. Si ben, qu'in jour qui étot ervenu, à l'ecinse, in ecrgé, pour inne paire de jours, v'là que l'mon père, qui avot ouvert l'œil, y d'mante à sin garchon :

— Mais, quo qu'te fais à Paris? allons, veyons.

— Bé ! Père... j'apprend le grec, le latin...

— Ah ! te sais l'latin ? Ebé, te vas m'dire qu'mint qu'in dit inne charette in latin.

— Bé, c'est carrus.

— Et un cheval ?

— Chevalus, v répond l'aute.

— Ah ! cha finit essin toudis in nuse du latin ? Bé, acoute, garchon ; d'main au matin, t'attell'ras chevalus à carrus, te peurderas fourchus et t'iras j'ter du feumus sus les champus. Te vas rester inveuc nous autes planter des choux et des carottes. Essin, te warderas tin savoir et nou villache tra fin fir de t'avoir.

C'mot d'ear a formé des noms comme carriole, carrosse, carroussel et est acore usité in parlant des tramuwais qu'in appelle des cars.

Et l'mot d'earette a non po foque été donné à les gins, mais a été usité pou toutes sortes d'votures qui sertent au p'tit commerce, d'pus l'marchand d'lédumes jusqu'à l'marchand d'ordures, chin qui nous a fait dire : « Rinconte tin conte à Benôt ; t'iras sus s'earette. »

Y m'faut rire in busiant au plan qu'in individu a inne fos tiré. Y rinte au cabaret du « Gris Pinchon », d'ù qu'inue dijaine d'habitués étottent attablés et v s'laiche toherre sur inne lelle in dijant :

— Ah ! mon Dieu... quel malheur !... que j'ai eu peur... pû !... fû !

— Vous avez été saisi, Monsi ? Nl' dit l'cabaretire, vous allez boire inne goutte pou vous ermette

— Oui donnez-moi... un cognac... Ah ! pû ! j'en trèmble encore...

— Quo qui a eu ? v d'mantent les gins !

— Bé, voilà ! la voiture descendait la montée en courant... Crac, le cheval prend le mors aux dents... le domestique ne sait plus le retenir, il s'emballe et va se jeter contre un arbre... le casse, il s'abat... Le cocher tombe, le branard est brisé... Ah ! et...

— Et vous ?

— Oh ! moi, heureusement, je n'étais pas dans la voiture, v répond l'aute in faijant inne petite risette

JULES WATTEEUW.

# LES GRANDS PRIX D'HONNEUR DU CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE DE ROUBAIX

LES LAURÉATS (Ph. du J. de Rx.)

Tous les deux ans ont lieu à Roubaix les concours d'honneur des divers enseignements du Conservatoire national de musique.

Ces concours sont réservés aux anciens élèves qui ont obtenu leur premier prix dans les six années précédentes. Ces prix d'honneur ne sont distribués que très parcimonieusement par un jury composé outre des administrateurs du Conservatoire, d'artistes parisiens notoires.

Cette année, sept élèves ont obtenu ce grand prix d'honneur. Voici, sur notre photogravure, de gauche à droite :

M. Claude Doclercq (grand prix des instruments à vent, bois) ; Mlle Julia Carrette (piano) ; MM. Georges Cousin, René Verstraete et Albert Lerouge (cordes ; Michel Dens (chant) et Mlle Ribbé Segard (théâtre).

# UNIVERSITÉ DE LILLE

## Faculté de droit

Ont été admis définitivement :

1re ANNÉE DE CAPACITÉ

Mlles Delarra, Gamblin, Huard, Simonne Pesez (A.B.) ; MM. Ségard (A.B.), Vancostenoble (A.B.), Sirot, Verrier, Trogh, Valles, Ropital, Roussel, Pierré (A.B.), Plé (A.B.), Mercier, Pollet, Prévost, Pecque, Jacques Mercier (A.B.), Loir (A.B.), Le Bon (A.B.), Maitre, Legrux, Lecointe, Leleu, Maton, Ledran, Duriez, Forget (A.B.), Laurent, Flinieux, Dutrieux, Pierre François, Crinon (A.B.), Druart, Debecne, Delépine, Doffarne, Boitiel (A.B.), Ginestet (A.B.), Bouche, Corbeaux Chauderlot, Chombart, Bourgois, Bruge

2me ANNÉE DE CAPACITÉ

Mlles Cauche (B.), Coupé, Jacqmarcq, Desurre, Demeunynck, Delporte, Botte, Yvonne Pecez, Schier ; MM. Cadreux (B.), Decuignies, Ménart, Obé, Planckaert, Leduc, Régnier, Paunier (B.), Warusfel (A.B.), Wyon (A.B.), Place (A.B.), Bergent (A.B.) Thiry, Maunier, Sorrebux, Merchier, Yves Le Clercq, Coppolani, Rollinde, de Beaumont, Casier, Helleboid, Lejeune (A.B.), Lecouffe (A.B.), Marceau Leclercq (A.B.), Loridan, Jouart, Lévêque, Lenne, Leman, de Warlincourt (A.B.), Hénocque, Delos, Distinghin, Ducaté, Hourier, Clauzel (B.), Canesson (B.), Delbart (A.B.), Briot, Brun, Declercq, Boursier, Archenault, Bauchet.

DIPLOMES D'ÉTUDES SUPERIEURES DE DOCTORAT

Droit privé. — MM. Delannoy, Hénaux, Ducoin, Brionval (A.B.), Bernard Boca (B.), Delcourt (A.B.), Bateman, Dubly ; Mlle Mourmant.

Droit romain et histoire du droit : M. Favre (A.B.).

Droit public : MM. Leblanc (B.), Schlexer (A.B.), Debeyre, Carlier, Fromaget, Rembry, Wiart, Bonte, André Boca, Doutriaux, Quembre.

Economie politique : MM. Dhôtel, Lancieux.

Droit romain et histoire du Droit et Droit privé : Examen A : MM. Lanthiez, Beirnaert, Douai, Vienne (B). — Examen B : M. André Bigo.

1er examen de Doctorat d'Université : MM. Damseaco (A.B.), Bernhard.

# Vers la solution de la question des produits finis

## CE QUE SERA LA LOTERIE ORGANISÉE A CET EFFET

On sait que pour en terminer avec la question des produits finis, le Gouvernement a autorisé une loterie dont l'émission se ferait dans les départements sinistrés.

Au cours de la réunion que le groupe interparlementaire des régions libérées a tenue vendredi sous la présidence de M. Paul Hayez, sénateur du Nord, il a été donné connaissance des conditions dans lesquelles va être organisée cette loterie dont l'émission est très prochaine. 125 millions de lots sont prévus, savoir : 25 lots de 1 million, 25 lots de 500.000 francs, 250 lots de 100.000 francs, 2.500 lots de 50.000 francs, 4.200 lots de 5.000 francs, 8.400 lots de 1.000 francs, 42.000 lots de 500 francs, sans compter 100 lots dits « de consolation », 50 de 15.000 francs et 50 de 7.500 francs.

# Un Congrès des sapeurs-pompiers aura lieu à Maubeuge le 29 juillet

Le dimanche 29 juillet se tiendra, à Maubeuge, le Congrès de l'Union des corps de sapeurs-pompiers du Nord de la France.

A cette occasion, des manœuvres d'attaque, de sauvetage et un concours de tir à la cible seront organisés.

Voici d'ailleurs un aperçu du programme :

De 7 à 12 h., tir à le cible offert à tous les corps de sapeurs-pompiers.

A 9 h. 45, dépôt d'une gerbe au monument aux morts pour la France, par le comité de l'Union.

A 10 h., réunion du conseil d'administration de l'Union, au théâtre.

A 10 h. 30, congrès au Théâtre municipal.

A 11 h. 45, réception à la mairie des délégations par la municipalité.

A 12 h. 30, banquet officiel, salle Sthrau (coût : 30 francs).

A 14 h. 30, rassemblement des corps pour le défilé. A 15 h., défilé obligatoire.

A 15 h. 30, manœuvres et démonstrations, place de l'Esplanade, sur un bâtiment de manœuvres.

A 18 h., salle Sthrau, tirage des primes et remise des prix du tir à la cible.

Pendant toute la journée, réjouissances diverses à l'occasion du congrès et de la ducasse du Quartier-Bas.

# LES ASSURANCES SOCIALES

## *A la Caisse primaire départementale d'Assurances sociales du Nord*

Le conseil d'administration de la Caisse départementale d'Assurances sociales du Nord s'est réuni le 6 juillet, au siège social, 11 et 13, parvis St-Maurice. Etaient présents : M. Decostère, président ; MM. Audouin, Degouy, Hardeman, Leriche, comte d'Hespel, chanoine Outters, Broutin, Dhont, Echevin, H. Ghestem. Excusés : MM. Wallaert, Lemaire, Deverney, Guilloton. Absents : MM. Saint-Quentin, Dillies. Assistaient également à la séance : M. Ottavi, directeur du Service départemental des Assurances sociales du Nord ; M. Dufour, sous-directeur et M. Fauconneau, directeur de la Caisse.

Le conseil a pris connaissance des résultats de l'exercice 1933. Cet exercice a laissé un excédent de la gestion des risques de 5.733.341 fr. Le solde créditeur net du compte général de profits et pertes est de 2.903.238 fr. Cette somme, s'ajoutant aux bonis des exercices précédents, en porte le montant total à plus de 19 millions, ce qui assure à l'organisme, après trois ans et demi de fonctionnement, une solidité financière remarquable.

En vue de l'utilisation de ces bonis, le conseil a adopté les propositions de son bureau et décidé d'accorder, à partir du 1er août prochain des primes d'allaitement aux épouses non assurées des assurés et d'instituer une collaboration avec l'Œuvre de la Sauvegarde des nourrissons de Tourcoing.

D'autre part, le tarif de remboursement des soins spéciaux et chirurgicaux sera relevé. Enfin le service des correspondants locaux sera réorganisé et perfectionné, de manière à mettre les bienfaits de l'assurance sociale mieux à la portée des assurés.

Les affiliés de la Caisse ne manqueront pas d'apprendre avec plaisir l'adoption de ces mesures destinées à leur procurer des avantages nouveaux et très appréciables.

# LE CRIME D'HARNES

M. Blanc, juge d'instruction, a signé une ordonnance renvoyant devant la Chambre des mises en accusation de la Cour de Douai, François Masclef, 42 ans, journalier à Harnes, inculpé de l'assassinat de Mme Virginie Tailly, sa patronne de pension, et de coups et blessures sur M. Tailly.

# Un Dunkerquois Grand Prix de Rome de peinture

L'Académie des Beaux-Arts, procédant au jugement du concours de Rome de peinture, a voté le Grand Prix à M. Pierre Jérôme, né le 20 janvier 1908, à Dunkerque.

Le tableau qui a valu à M. Pierre Jérôme le Grand Prix de peinture du concours de Rome, représente : *Ulysse retour de la guerre de Troie.*

Le premier second grand prix est attribué à Mlle Louise Cottin, née le 22 décembre 1907, à Philippeville (Algérie).

En outre, une mention très honorable a été accordée à Mlle Edith Franquet, née à Paris en 1911.

# Un gamin blesse grièvement un ouvrier agricole à Auxy-le-Château

S'amusant avec une carabine, un jeune garçon d'Auxy-le-Château a blessé grièvement un ouvrier agricole, M. Jean Ogradmik, 31 ans, sujet polonais, qui passait à bicyclette sur la route.

Le Polonais reçut la charge en pleine figure ; on craint la perte de l'œil gauche.

# Trois ouvriers peintres tombent d'un échafaudage à Saint-Pol-sur-Mer

Trois peintres spécialistes d'affiches avaient installé un échafaudage sur le pignon de la maison portant le n° 29 de la rue de la République, à Saint-Pol-sur-Mer, quand un crochet d'attache vint à céder et les trois hommes dégringolèrent d'une hauteur de sept mètres.

M. Eugène Bource, 25 ans, domicilié rue des Postes, à Lille, portait des contusions multiples et était atteint d'une forte commotion cérébrale ; M. Ringeval Albert, 30 ans, 48, rue de Douai, à Lille, était lui aussi, gravement contusionné ; le troisième ouvrier s'en tira indemne.

Les deux blessés ont été conduits à Lille en automobile.

# Un jeune cycliste tué par un camion à Bruay-s/l'Escaut

Antoine Pogorzelski, 14 ans, demeurant à Escautpont, roulait à bicyclette en direction de cette ville, lorsque à un tournant, le chauffeur d'un camion ne put l'éviter et le renversa. Le Polonais fut relevé avec une jambe fracturée et une plaie mortelle à la tête. Un docteur mandé n'a pu que constater le décès.

— A La Havane, une perquisition au domicile de l'ancien lieutenant de police Borges, a fait découvrir trois mitrailleuses, vingt-cinq fusils et une grande quantité de dynamite. Dix arrestations ont été opérées.

# LA SITUATION DU CHOMAGE DANS LE NORD

Le *Journal Officiel* publie les renseignements suivants :

Les 73 fonds de chômage en activité allouent des secours à 42.700 chômeurs (36.643 hommes et 6.057 femmes), ainsi répartis : 9.962 par le fonds départemental groupant 423 communes et 32.738 par les fonds municipaux, dont Roubaix, 5.206 ; Tourcoing, 2.293 ; Halluin, 1.183 ; Wattrelos, 1.178 ; Croix, 841 ; Wasquehal, 397 ; Cysoing, 349 ; Mouvaux, 213 ; Flers, 208 ; Lys, 182 ; Comines, 169 ; Linselles, 154 ; Hem, 111 ; Roncq, 109.

Le chômage partiel est de deux jours par semaine pour 2.065 ouvriers et ouvrières, de trois jours pour 1.758, de quatre jours pour 588 et de cinq jours pour 227 ouvriers et ouvrières.

# La fin de la taxe de luxe

Paris, 7 juillet. — Le Ministère des Finances communique :

Le ministre des Finances a fait connaître au Conseil de Cabinet qu'il a soumis à la signature du Président de la République un décret abrogeant les différentes taxes de luxe.

Ce décret est promulgué en même temps que la loi portant réforme fiscale. On sait que les taxes de luxe, au nombre de quatre, frappaient :

1° Les objets dits de luxe de par leur nature (bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, certains objets d'ameublement, tapis, objets d'art, parfumerie, etc.), le taux était de 6 % et même de 12 % pour la parfumerie ;

2° Les objets dits de luxe de par leurs prix c'est-à-dire certains objets qui tout en n'étant pas considérés comme des objets de luxe, en eux-mêmes, supportaient la taxe lorsqu'ils étaient vendus au-dessus d'un certain prix (confiserie, ameublement, fleurs, habillement, fourrures, instruments de musique et de sports. Le taux était fixé à 3 %.

3° Les hôtels, restaurants, pensions de famille, répartis en deux catégories suivant le caractère des établissements, la première catégorie étant frappée au taux de 6 %, la seconde au taux de 3 % ;

4° Les ventes d'automobiles qui supportaient à la sortie de l'usine une taxe de 6 % pour les voitures de tourisme, de 3 % pour les véhicules servant à la fois au transport des personnes et des marchandises. Toutes ces transactions seront, dès la mise en vigueur taxées uniformément au taux de 2 % taux de l'impôt sur le chiffre d'affaires.

En réalisant immédiatement le jour même de la promulgation de la loi, portant réforme fiscale, ce dégrèvement unanimement demandé depuis de longues années, par de nombreuses industries essentiellement françaises, par notre industrie hôtelière et touristique et par la construction automobile, le Gouvernement tient à marquer sa volonté de venir en aide à une des branches de l'activité nationale la plus atteinte par la crise économique.

Ce dégrèvement important réalisé au seuil de l'été et à l'ouverture de la saison du tourisme, vient à une heure particulièrement opportune. Ainsi le Gouvernement s'engage résolument dans la voie de la réalisation rapide de la réforme fiscale qui répond au vœu unanime du pays.

# Un train de voyageurs déraille près de Bordeaux et le mécanicien est tué

Bordeaux, 7 juillet. — Un train de voyageurs parti de Bordeaux-Saint-Louis, à destination de Lacanau, a déraillé hier, entre les gares de Sainte-Hélène et de Salaunes, au kilomètre 22.

Le choc a été d'une telle violence que le mécanicien, M. Letournerie, a été tué sur le coup ; le chauffeur, M. René Deyre et le chef de train, M. Jean Cabanne, ont été grièvement blessés. Les voyageurs, heureusement peu nombreux, n'ont eu que des contusions sans gravité.

La voie a été obstruée sur une assez longue distance.

— Mme Vermet, née Tirard, mère de l'institutrice de Saint-Ouen, Marie-Thérèse Mermet, arrêtée et incriminée dans l'affaire d'espionnage au profit des Soviets, vient de se suicider par le gaz d'éclairage dans son logement, 68, rue de Paris, à Clichy. C'est le chagrin d'avoir vu sa fille devenue espionne qui l'a poussée à cette funeste détermination.

# Mgr Descamps a présidé la cérémonie d'inauguration des orgues de l'église du Sacré-Cœur de Rouges-Barres, à Marcq-en-Barœul

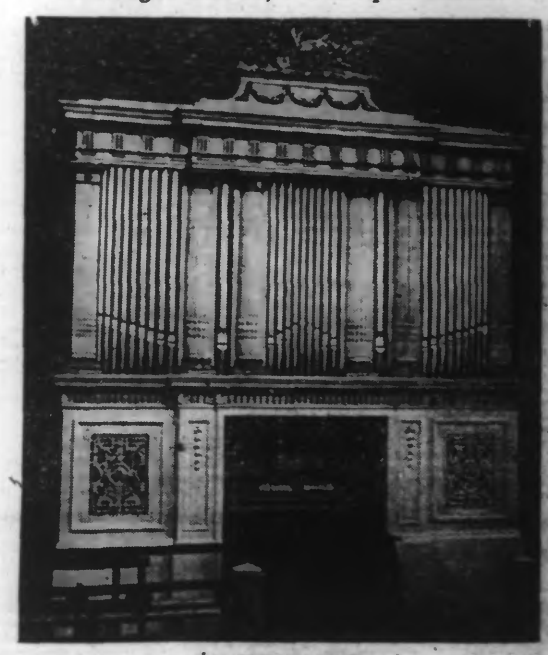

LES NOUVELLES ORGUES

La cérémonie d'inauguration des grandes orgues offertes à la paroisse du Sacré-Cœur de Rouges-Barres (Croisé-Laroche) de Marcq-en-Barœul par M. Hector Franchomme, s'est déroulée hier samedi à 15 h. 15, au milieu d'une nombreuse et élégante assistance.

Tout au début de la cérémonie, Mgr Descamps, vicaire-général, protonotaire apostolique, prélat de la Maison de Sa Sainteté, entouré d'un nombreux clergé, procéda à la bénédiction de l'orgue, superbe instrument construit avant la guerre et récemment mis en état pour être réinstallé définitivement à la tribune d'honneur de l'église de Rouges-Barres.

Une audition artistique d'orgue, du plus haut intérêt, fut ensuite donnée par M. Léon Lecocq, organiste de la cathédrale de Lille, avec le concours de Mlle Cécile Desombre, cantatrice et de la maîtrise de Notre-Dame de la Treille, sous la direction de M. l'abbé Devémy.

Les œuvres de Widor, Dubois, Bates, Vienne, Guilmant, Franck et Lecocq, furent brillamment exécutées et écoutées avec beaucoup d'attention par l'assistance qui se pressait dans l'église.

Dans les stalles avaient pris place près de Mgr Descamps, MM. les chanoines Vernier, curé de La Madeleine, et Destrez, curé de la cathédrale de Lille, officier de l'Instruction publique ; MM. les abbés Chantry, doyen de Marcq ; Wasiez, directeur du Collège de Marcq ; Carette, curé de Saint-Louis du Fleulch ; Ballieux, curé de Rouges-Barres ; Boscut, vice-doyen en retraite à La Madeleine ; Boucherie, directeur de l'Œuvre des dépôts de lectures, etc.

Dans l'assistance, on remarquait la présence de Mme et M. Franchomme, Mme et M. Scrive-Tilries, Mme et M. Jean Delcourt ; MM. Henri Roussel, président du Conseil paroissial ; Lernout, président des Amis de Rouges-Barres ; Tranoy, architecte de Marcq-en-Barœul ; les membres de la Société Immobilière de Rouges-Barres, etc.

A l'issue de l'audition, M. le chanoine Destrez, remercia délicatement les personnalités présentes et notamment le généreux donateur, M. Franchomme. Il félicita comme il convenait les artistes dont le précieux concours avait rehaussé l'éclat de la cérémonie.

Un salut chanté par la maîtrise de Notre-Dame de la Treille, suivi de la bénédiction du Saint-Sacrement, clôtura vers 18 h., cette après-midi de musique religieuse.

# Les lauréats du certificat d'études primaires de Roubaix, à Malo-les-Bains

LES ENFANTS PRENNENT LEUR REPAS (Photo Lemaire.)

Les lauréats du certificat d'études primaires de Roubaix ont passé hier samedi une journée au bord de la mer. Le ciel d'un bleu intense, un soleil prodigue de ses rayons, voilà tout ce que trouvèrent hier à Malo les jeunes excursionnistes roubaisiens.

Ils partirent le matin, au nombre de 550 environ à la gare de Roubaix, qui prit l'aspect d'une volière sous cette invasion joyeuse. Certes, ce n'est pas une tâche facile que d'embarquer un tel nombre d'enfants. Pourtant tout avait été si bien prévu et si bien organisé, grâce au zèle de M. Dubolpaire, chef du bureau des Bodiés, admirablement secondé par le personnel de la gare, que tout se passa très normalement. Après un voyage sans histoire, ce fut Dunkerque, puis le port, ses énormes bateaux, le phare et son escalier interminable, la traversée du chenal.

Et puis ce fut la plage, le sable fin où il est si doux de s'étendre, ses coquillages multiformes, ses crabes amusants, ses innombrables tentes de toutes couleurs, ses petits ânes si dociles. Quelle merveilleuse journée, trop courte hélas, trop vite passée. Et enfin, les vagues qui passent en caressant et que l'on voit arriver pourtant avec un petit effroi, le bain indispensable avec le pantalon retroussé. Tout ceci occupa facilement la matinée et à midi, il y eut à « Floréal » le banquet traditionnel auquel assistèrent plusieurs personnalités dont MM. le docteur Dupré député du Nord ; Valentin, maire de Dunkerque ; Scheppman, maire de Malo ; Thérin et Verbeurgh, adjoints au maire de Roubaix.

Et sitôt le repas terminé, ce fut de nouveau l'envolée vers la plage qui retentit des mille éclats de rire. Et trop vite, la soirée arriva. Il fallut penser au retour.

De nouveau les trains spéciaux accueillirent enfants et parents et vers 21 h. 30 on arriva à Roubaix, fatigués, mais les yeux encore pleins de cette belle journée ensoleillée.

Après la traditionnelle réception à la Mairie, chacun s'en retourna chez soi, en commentant le joyeux voyage.